

**PROCÈS-VERBAL COMMISSION MIXTE PARITAIRE
CMP/N° 1
DU 11 FÉVRIER 2026
- en visioconférence -**

Présidence

Jérôme NICAULT

Présents

Pierre BAVAZANO (STAPS) – Gilles BROCHIER (CD05) – Jean-Claude FARAULT (CNJ) Guillaume GEISLER (DTN Adjoint Jeunes) – André OLIVE (CNJ) – Bénédicte ROZE (CNJ) Yann VAILLANT (CTS FFA)

Excusés

Stéphanie MALLET (CNJ) – Jean-Claude VOLLMER (CNE)

- Début de la réunion : 20h30 -

1. PRÉAMBULE D'ACCUEIL DE JÉRÔME NICAULT

Après une introduction de bienvenue, sont présentés les sujets à l'ordre du jour :

- point sur les diverses conventions entre la Fédération Française d'Athlétisme (FFA) et les différentes fédérations sportives scolaires ;
- pistes de réflexions pour contribuer au développement de l'athlétisme au sein du monde scolaire.

2. ÉTAT D'AVANCEMENT DES DIFFÉRENTES CONVENTIONS

2.1 Convention FFA/UGSEL

Celle-ci a été signée à Nantes le lundi 8 décembre 2025. Il reste à finaliser la partie concernant la passerelle avec les jeunes juges.

Au regard du contexte, Jérôme NICAULT se charge de demander à nouveau l'original auprès de l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL).

2.2 Convention FFA/UNSS

Après moult rebondissements, nous devrions pouvoir finaliser la convention pour le printemps. Là aussi, il convient de préciser les éléments concernant les jeunes juges (Commission Nationale des Jeunes) et les juges jeunes (Commission des Officiels Techniques). L'un des enjeux est l'intégration des résultats au sein de notre e-logica pour permettre la reconnaissance des performances réalisées lors des compétitions de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) – sous réserve de présence de juges qualifiés dont un juge-arbitre FFA.

Tous les éléments de l'ancienne convention ne seront pas automatiquement reconduits. Un partenariat « gagnant-gagnant » est attendu en cohérence avec nos philosophies respectives.

2.3 FFA/USEP

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu pour « rénover » les outils d'animation vis-à-vis des jeunes. A ce jour, plus de 100 000 élèves du primaire ont déjà utilisé des outils communs FFA/Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP). La convention est à finaliser en vue d'une signature prochaine, sans doute lors d'un événement athlétique FFA ou USEP à déterminer ; plutôt à Paris selon les disponibilités des agendas respectifs des deux Présidents (et avant l'été).

2.4 FFA/FFSU

Pierre BAVAZANO suit cela et nous devrions finaliser et signer probablement lors des championnats de France de la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) estivaux à Dijon.

2.5 FFA/C3D (doyen des universités de STAPS)

Un temps d'échanges est à caler dans les agendas pour avancer sur ce sujet. Il s'agit là d'un enjeu majeur car c'est une façon de retrouver du lien avec l'université (passerelle pour les étudiants entre le monde de l'athlétisme et la filière STAPS). En dehors des aspects institutionnels et politiques des conventions qui sont nécessaires, il pourrait être envisageable de profiter des France FFSU à Dijon pour la signature de la convention FFA/FFSU si les différents aspects sont discutés en amont. La convention pourrait s'articuler autour des aspects fonctionnels et les déclinaisons territoriales.

Le plan d'actions serait axé :

- remise à jour du réseau athlétisme des structures STAPS, par l'intermédiaire de la C3D, cela devrait être assez rapide ;
- identification des personnes à double casquette (STAPS-FFSU) ;
- idem avec le GNDS si cela les intéresse ;
- lors du week-end des France, temps d'échanges, notamment sur les aspects concrets : collaboration avec les Ligues et Comités départementaux de la FFA, échanges de bonne pratique, format des compétitions, etc. ;
- format : pot des régions comme le concours CAPEPS et agrégations par exemple.

3. QUEL RÔLE, LA FFA, PEUT-ELLE JOUER EN LIEN AVEC LE MONDE SCOLAIRE ?

Nos réflexions ont porté sur la façon d'essayer de rétablir des relations avec le monde Scolaire, notamment le Ministère de l'Education Nationale mais aussi avec les collectivités territoriales...

Plusieurs prises de parole ont eu lieu. Il en ressort la nécessité de bien cibler nos interlocuteurs selon les sujets et de positionner la FFA comme un facilitateur/ressource « incontournable ».

- Se rapprocher des collectivités territoriales, en « participant », aux Congrès des Maires et cela à différents niveaux (départemental, régional et national). C'est un enjeu intéressant pour 2026 ; En effet, il y aura un grand nombre de nouveaux élus à la suite des élections municipales de mars 2026. Présenter ce que propose la FFA serait pertinent.
- Se rapprocher du service développement de la FFA et des organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux). Liens aussi avec les formations du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) pour les Educateurs des Activités et Physiques et Sportives (ETAPS) des collectivités pour proposer de l'athlétisme version FFA.
- Réaliser l'inventaire des ressources et outils pertinents.

Gilles BROCHIER a pris attache avec l'association départementale des Maires des Hautes-Alpes afin que le Comité départemental puisse tenir un stand le 9 avril prochain à La Bâtie-Neuve.

L'Education Physique et Sportive (EPS) ayant disparu des formations initiales des enseignants de maternelle et d'élémentaire, il y a sans doute pour nous l'opportunité de nous placer avantageusement. Là aussi, nécessité de d'aborder des Comités départementaux (tous n'auront pas la capacité de le faire) pour assurer, au plus près, des formations aux enseignants qu'ils soient en poste (formation continue) ou en formation initiale.

La disparition de la revue EPS, pilier de la formation « continue » des professeurs d'EPS nécessite de voir comment nous pouvons proposer des contenus athlétiques. La revue Association des Entraîneurs Français et Francophones d'Athlétisme (AEFFA) peut apparaître comme une solution (à voir les modalités de création de contenus et de financement).

Un travail sera à entreprendre avec les Ministères de l'Education Nationale et des Sports pour bien articuler cela. La formation des enseignants via l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC) devient compliquée car sont privilégiés les temps non scolaires (mercredi, mercredi après-midi, soirée, vacances scolaires...).

Nous devons donc échafauder un plan d'actions en ce sens, hiérarchiser les actions et définir un échéancier temporel.

Des échanges avec le Conseil National des Ligues (CNL) et le Conseil National des Comités Départementaux (CNCD) sont à prévoir aussi.

Une circulaire nationale est en préparation pour porter à la connaissance de tous, la possibilité, d'accueillir en stage des élèves de la classe de Seconde (fin juin). Il est envisagé de leur permettre lors de ce temps de stage de participer à des formations/informations via l'Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA) ou en s'appuyant sur le Réseau National du Service Public de Formation (RNSPF) ; plusieurs modules intéressants permettant aux jeunes de s'engager et de construire leur parcours individuel de formation.

- Fin de la réunion : 22h05 -



Jérôme NICAULT
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
MIXTE SCOLAIRE ET
UNIVERSITAIRE